

FICHE 1 : IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS VISEES AU 3° DE L'ARTICLE 23-2 DU DECRET DU 21 SEPTEMBRE 1977

INSTALLATION DEPASSANT LE SEUIL AS DE LA NOMENCLATURE - AUTORISEE APRES LE 14/12/95 - UNIQUEMENT LES RUBRIQUES SEVESO S1

DANGEROUSITE DES PRODUITS MANIPULES

<i>N° ordre activité</i>	<i>N° RUBRIQUE</i>	<i>LIBELLE DE LA RUBRIQUE</i>	<i>DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITE</i> <i>(nature du produit, capacité et éventuels équipements enterrés : cuves, canalisations...)</i>	<i>Produits de décomposition dangereux pour l'environnement (1)</i>	<i>Toxicité au sens de la nomenclature</i>	<i>Dangerosité au sens de la nomenclature (2)</i>
4	4510	Dangereux pour l'environnement	Stockage de produits liquides et/ou solides dangereux pour l'environnement, toxiques pour les organismes aquatiques (sur palettes, sur racks)	oui	très toxiques ou toxiques <input checked="" type="checkbox"/> non toxiques <input type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/>	classés dangereux <input checked="" type="checkbox"/> non classés dangereux <input type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/>

FICHE 2 : EVALUATION DES EVENEMENTS D'ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT ET DU MAINTIEN EN SECURITE

IDENTIFICATION ACTIVITE : N° ORDRE ACTIVITE...4 N° RUBRIQUE : 4510 LIBELLE : TRES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT OU DANGEREUX

N°	INTITULE EVENEMENT	EVENEMENT A ETUDIER SI :	GRANDEUR CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE		FACTEUR DE PONDERATION				MONTANT (k€)
			TYPE	VALEUR	DANGEROSITE DU PRODUIT		SENSIBILITE DE L'ENVIRONNEMENT		
					TYPE	COEF.	TYPE	COEF.	
1	Contamination soudaine du sol ou des eaux de surface suite à une fuite ou un épandage de liquide polluant	Le produit est liquide aux conditions standard. oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Plus grande quantité de produit pur présent dans une capacité pour l'activité considérée IBC 1220 kg eau de Javel	1220 kg	Produit très toxique, toxique ou dangereux pour l'environnement oui <input checked="" type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	5 5 1	Terrain plutôt perméable et nappe d'eau souterraine utilisée à proximité	1 0.8	
			Montant forfaitaire de l'événement (k€)		Coefficient applicable		Coefficient applicable		
			53.2	X	5	X	0.8	=	212.8
2	Contamination soudaine du sol ou des eaux de surface suite à un incendie ou une explosion (eaux d'extinction...)	Le produit est liquide ou solide aux conditions standard. oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Quantité totale de produit pure présent dans une même zone (cuvette de stockage, bâtiment...° Magasin 1 - Phytosanitaires	85 t	Produit très toxique, toxique ou dangereux pour l'environnement oui <input checked="" type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	5 5 1	Somme forfaitaire pour une intervention d'urgence 100 k€		
			Montant forfaitaire de l'événement (k€)		Coefficient applicable				
			194.8	X	5	+	100	=	1074
3	Explosion ou dispersion de nuage toxique	Risque d'explosion ou risque toxique (produit lui-même ou par décomposition) oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Plus grande quantité de produit pur présent dans une capacité pour l'activité considérée GRV 1t	1 t	Produit dangereux pour l'environnement oui <input checked="" type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	5 5 1	Somme forfaitaire pour une intervention d'urgence 100 k€		
			Montant forfaitaire de l'événement (k€)		Coefficient applicable				
			9.6	X	5	+	100	=	148
4	Contamination graduelle du sol à partir d'équipements enterrés (cuves ou canalisations)	Le produit est liquide aux conditions standard et présent dans des équipements enterrés. oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Plus grande quantité de produit pur présent dans une capacité enterrée ou une canalisation enterrée t	Produit très toxique, toxique ou dangereux pour l'environnement oui <input checked="" type="checkbox"/> non déterminé <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	5 5 1	Terrain plutôt perméable et nappe d'eau souterraine utilisée à proximité	1 0.8	
			Montant forfaitaire de l'événement (k€)	Coefficient applicable			Coefficient applicable		
			X	X	=	/
5	Arrêt d'activité exceptionnel nécessitant un maintien en sécurité du site	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>							
6	Arrêt d'activité exceptionnel nécessitant un maintien en sécurité du stockage tampon de déchets industriels spéciaux	Des déchets industriels spéciaux sont produits par l'installation oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Tonnage trimestriel de déchets industriels spéciaux pour l'installation considérée (*)						
			Montant forfaitaire de l'événement (k€)						

(*) à défaut, lorsque les flux sont difficilement identifiables, on pourra prendre la base mensuelle de déchets industriels spéciaux pour la globalité de l'établissement (toutes installations confondues)

FICHE 3 : DETERMINATION DU MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES

N° Ordre activité	RUBRIQUE	LIBELLE DE RUBRIQUE	MONTANTS ASSOCIES AUX EVENEMENTS PROVOQUANT DES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT (en k€)					
			Evénements accidentels				Maintien en sécurité	
			1	2	3	4	5	6
			Contamination soudaine du sol ou des eaux de surface suite à une fuite ou un épandage de liquides polluants	Contamination soudaine du sol ou des eaux de surface suite à un incendie (eaux d'extinction)	Explosion ou dispersion d'un nuage toxique	Contamination graduelle du sol à partir d'équipements enterrés	Arrêt d'activité exceptionnel nécessitant un maintien en sécurité du site	Arrêt d'activité exceptionnel nécessitant un maintien en sécurité du stockage intermédiaire de déchets industriels spéciaux
1	4510	Dangereux pour l'environnement, très toxiques pour les organismes aquatiques	212.8	1074	148			
MONTANT GLOBAL POUR CHAQUE TYPE D'EVENEMENT			Evénement 1 = max	Evénement 2 = max	Evénement 3 = max	Evénement 4 = max	Evénement 5 = max	Evénement 6 = somme
Evénements accidentels : reporter le maximum de la colonne (événement = max)								
Maintien en sécurité du site : reporter le maximum de la colonne (événement = max)			212.8	1074	148	0	0	0
Maintien en sécurité du stockage intermédiaire de déchets : reporter la somme des montants (événement = somme)			Max (événement 1 à 4) : événements à caractère accidentel				Max événement 5	Evénement 6
MONTANTS GLOBAUX Reporter l'événement accidentel maximum et les événements 5 et 6			<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> 1074 + 0 0 </div>					
MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES en k€ Cumul de l'événement accidentel maximum et des frais de maintien en sécurité			1074					